

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

## Les projets d'Olivier Bonnard et de son équipe



*Olivier Bonnard.*

Avec la crise sanitaire, l'année 2022 va commencer sans la séance des vœux du maire devant la population. Au-delà des souhaits qu'il a exprimés dans le bulletin municipal, M. Olivier Bonnard, maire du village et conseiller départemental, a accepté de nous expliciter les projets et les perspectives qu'il envisage avec son équipe pour le village.

La population évolue lentement, un lotissement est à l'étude pour quelques primo-accédants dans le quartier du devin. Si la campagne reste un environnement enchanteur, avec les équipements de plein air et les cheminements doux, le

problème du transport est délicat, la solution économique pour se rendre dans les villes alentour reste la voiture.

« Pour le déploiement de la fibre, déclare Olivier Bonnard, le réseau primaire est totalement réalisé à ce jour dans le village, le réseau secondaire, qui consiste à arriver chez l'utilisateur, est inscrit dans le calendrier départemental. Il connaît six mois de retard par manque de ressources avec la crise sanitaire, qui perturbe ce chantier, comme beaucoup d'autres. Toutes les entreprises sont cependant raccordables. »

Beaucoup de projets sont dans les cartons : les travaux de la salle polyvalente, surtout dédiée aux sports, sont en cours. Elle sera terminée au premier semestre 2023. L'éclairage public sera progressivement révisé avec un hameau pilote pour commencer. Plusieurs applications de photovoltaïque vont démarrer en 2022 : les 11 mégawatts de la centrale de Creys-Malville, capables de fournir l'énergie à une ville de 6 000 habitants et le toit de la salle polyvalente, qui va conférer à celle-ci un bilan énergétique positif. Un déplacement doux permettra de rejoindre la Via Rhôna depuis Faverges. Enfin, dans notre campagne caractérisée par un mixte de forêts et de céréales, le bio avance année après année.

« 2022 sera une année importante, déclare Olivier Bonnard, avec l'élection présidentielle et les législatives. Pour les nouveaux arrivants : venez-vous inscrire en mairie, ou inscrivez-vous en ligne sur les listes électorales. Quant à celles et ceux qui boudent les urnes, je ne peux leur donner ni raison, ni excuse. Il ne s'agit pas uniquement d'un droit mais aussi et surtout d'un devoir. »